

Sujet : Formation syndicale pour les personnels des GrEta et du GIP FCIP

De : FSU Académie de Caen <fsu.syndicat@ac-caen.fr>

Date : 15/11/2017 18:07

Pour : liste.fsu.tous@fsu.syndicat.ac-caen.fr



**STAGE DE FORMATION SYNDICALE
PERSONNEL DES GRETA ET DU
GIP-FCIP
le 19 décembre 2017 à CAEN**

inscription avant le 19 novembre 2017



Cher-e-s collègues,

Le précédent gouvernement est parti en laissant le Groupe de Travail (GT15) en chantier ; les décrets annoncés n'ont toujours pas été publiés. Le rapport de l'Inspection Générale sur « la mise en œuvre de la réforme des GRETA engagée depuis 3 ans » rendu en septembre 2016 n'a que fort peu d'effet sur les pratiques de gestion et de management qui se développent dans les académies. La mise en concurrence des GRETA avec le marché privé, les aléas des politiques régionales servent d'argument à tous les projets managériaux qui dégradent les conditions de travail des personnels des Greta, des GIP, et celles des CFC.

C'est pourquoi le SNES – FSU et le SNASUB-FSU organisent un stage à Caen ouvert à tous les personnels des GRETA de l'académie et du GIP FCIP le mardi 19 décembre 2017.

Ce stage d'une journée aura pour thèmes :

- l'avenir des GRETA , notamment dans le cadre du rapprochement des académies Caen/Rouen
- le « bilan » du GT 15,

- vos conditions de travail : emplois, rémunérations, entretiens professionnels...
- les revendications des syndicats de la FSU concernés
- la situation des personnels de toutes catégories (formateurs en CDD ou CDI, CFC , administratifs....)

Ce stage sera animé par Gilbert Carbonnier (secteur FCA du SNES) et François Ferrette (secrétaire académique du SNASUB-FSU), tous deux participant au travaux du GT15 et au comité national de suivi de la réforme des GRETA.

FORMALITÉS D'INSCRIPTION

Pour participer à ce stage, il suffit :

- d'en faire la demande auprès de votre hiérarchie sur le modèle de lettre ci-dessous, et ce **avant le 19 novembre 2017** et
- de vous inscrire à l'adresse suivante : pascal.besuelle@wanadoo.fr. Le lieu précis du stage vous sera communiqué ultérieurement.

MODÈLE DE LETTRE DE DEMANDE (à faire de manière manuscrite)

NOM.....**Prénom**.....

Grade et fonction

Établissement.....

à- Nom et fonction du Chef d'établissement ou de service - (1).

Conformément aux dispositions de la loi N° 84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires (2), définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé du.....au..... pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à

Il est organisé par la FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (J.O. du 10 février 1995 et arrêté du 13 janvier 2009 pour la fonction publique et Arrêté du 30 novembre 2009 modifiant l'arrêté du 9 février 1998 pour la fonction publique territoriale).

A.....